



DONNÉES DES DÉPENSES D'ÉDUCATION

DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

FÉVRIER 2024

2024 CONFÉRENCE SUR LES
DONNÉES ET STATISTIQUES
DE L'ÉDUCATION

INTRODUCTION

Les dépenses constituent un élément essentiel du système éducatif. Elles reflètent l'engagement national en faveur de l'éducation et a des implications en matière d'équité. Il existe quatre indicateurs de dépenses d'éducation dans le cadre de suivi des ODD. Deux indicateurs, qui figurent dans le Cadre d'action Éducation 2030 (FFA), ont été choisis comme indicateurs de référence :

- Dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) (FFA en abrégé) (entre 4 % et 6 % du PIB)
- Dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (entre 15 % et 20 % des dépenses publiques totales) (partie de l'indicateur mondial des ODD 1.a.2, qui surveille la cible 1.a des ODD pour assurer une mobilisation significative des ressources pour mettre en œuvre des programmes et des politiques pour mettre fin à la pauvreté).

Les deux autres indicateurs aident à suivre la cible 4.5 des ODD qui vise à « assurer l'égalité d'accès » à tous les niveaux d'éducation :

- Indicateur ODD 4.5.4 : Dépenses d'éducation par élève, par niveau d'enseignement et source de financement ;
- Indicateur ODD 4.5.6 : Dépenses d'éducation par source de financement (public, privé, international) en pourcentage du PIB.

Ces derniers indicateurs indiquent non seulement l'engagement du gouvernement en faveur de l'équité, mais aident également à comprendre (i) l'efficacité des dépenses d'éducation, car de nombreux facteurs déterminent les résultats pour un montant de dépense donné, et (ii) le montant total des ressources mobilisées pour l'éducation par tous les acteurs dans un pays : gouvernement, ménages et aide publique au développement (APD). Collectivement, les indicateurs aident à mesurer combien un pays investit dans l'éducation ; comparer les pays entre eux et avec des points de référence mondiaux ; comprendre l'efficacité des dépenses ; comprendre comment les dépenses sont utilisées par les pays ; tirer des leçons les uns des

autres ; et, en fin de compte, éclairer les décisions politiques concernant l'allocation des dépenses publiques et l'équité. Ce document présente la manière dont les indicateurs sont actuellement mesurés ; examine les défis qui ont été identifiés avec les indicateurs et le cadre actuels ; et établit un futur agenda en identifiant les principaux problèmes qui doivent être résolus pour atteindre l'objectif des indicateurs.

MÉTHODOLOGIES

Les encadrés suivants contiennent des informations sur les sources de données et la méthodologie pour chaque indicateur.

Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB

Les sources de données

- Dépenses publiques totales en matière d'éducation (de tous les niveaux de gouvernement et de toutes les entités) : statistiques de finances publiques (GFS) du FMI ; Collecte de données UNESCO-OCDE-Eurostat (UOE) (les dépenses sont rigoureusement définies dans le manuel de collecte de données de l'UOE) ; ou autres sources accessibles au public.
- PIB : obtenu de la Banque mondiale.

Métadonnées : https://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2021/09/Metadata-FFA-1.a.gdp_.pdf

Dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales

Les sources de données

- Dépenses publiques totales en matière d'éducation (de tous les niveaux de gouvernement et de toutes les entités) : statistiques de finances publiques (GFS) du FMI ; Collecte de données UOE (les dépenses sont rigoureusement définies dans le manuel de collecte de données UOE) ; ou autres sources accessibles au public.
- Dépenses publiques totales (tous secteurs) : base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI lorsqu'elles ne sont pas incluses dans la source des données (par exemple, les données des statistiques de finances publiques du FMI utilisent leur estimation des dépenses publiques totales).

Remarque : L' [IAEG-SDG](#) a décidé en août 2022 que les données du FMI seraient utilisées lorsqu'elles existent pour un pays. Si les données du FMI ne sont pas disponibles, les données de l'ISU seront utilisées.

Métadonnées : <https://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2021/09/Metadata-1.a.2.pdf>

Dépenses d'éducation par élève, par niveau d'enseignement et source de financement

Les sources de données

- Dépenses publiques d'éducation par niveau : collecte de données UOE, basée sur des sources gouvernementales.
- Dépenses des ménages pour l'éducation par niveau : collecte de données UOE, basée sur des enquêtes auprès des ménages.
- Dépenses internationales : collecte de données UOE, basées sur des sources gouvernementales.
- Nombre d'élèves par niveau : enquête nationale de l'ISU.
- Facteur de conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA) : Perspectives de l'économie mondiale du FMI.
- PIB par habitant : Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

Métadonnées : <https://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2023/09/Metadata-4.5.4.pdf>

Dépenses d'éducation par source de financement (public, privé, international) en pourcentage du PIB

L'indicateur utilise le financement initial de l'éducation comme source de financement, sur la base des Comptes nationaux de l'éducation de l'UNESCO de 2016.

Les sources de données

- Dépenses publiques initiales en éducation : collecte de données UOE sur les dépenses publiques totales, moins les dépenses internationales inscrites au budget.
- Dépenses internationales initiales totales pour l'éducation : collecte de données UOE si disponible ; sinon, base de données du Système de déclaration des créanciers (CRS) de l'OCDE.
- Dépenses initiales par sources internationales (APD) : base de données CRS de l'OCDE.
- Dépenses initiales des sources internationales (hors APD) : Dépenses totales des sources internationales moins dépenses initiales par les sources internationales.
- Dépenses initiales des sources privées (ménages) : collecte de données UOE ou rapports nationaux ; rapports d'enquête sur la consommation des ménages, ajustés en pourcentage du PIB à l'aide de données sur la consommation totale en pourcentage du PIB (données non encore publiées mais disponibles auprès de l'ISU sur demande).
- Dépenses initiales des sources privées (hors ménages) : collecte de données UOE.
- PIB : Banque mondiale (PIB actuel en unités monétaires locales).

Métadonnées : https://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2023/09/Metadata_4.5.6.pdf

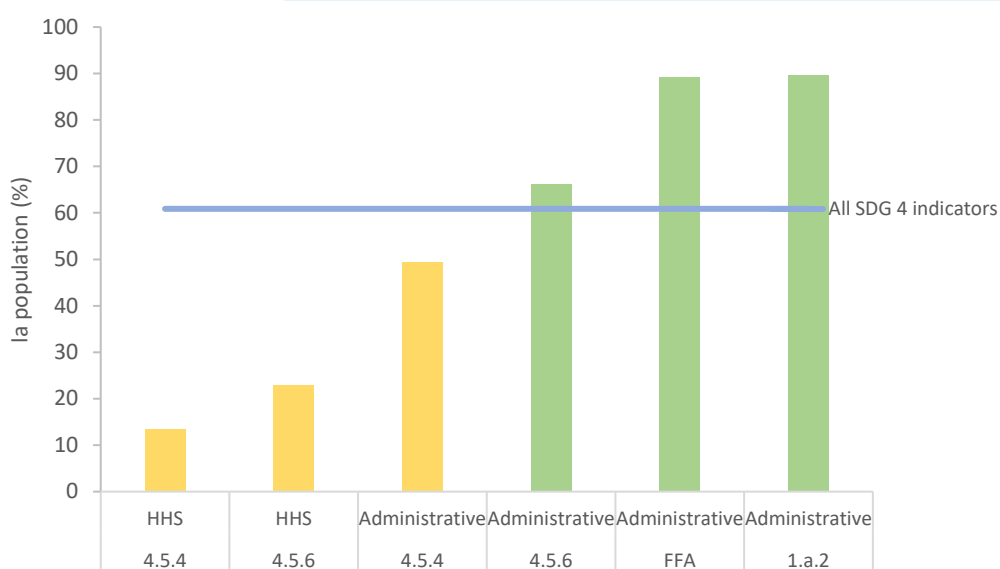
DÉFIS ACTUELS

Trois défis principaux affectent le calcul des indicateurs de dépenses.

Couverture

Hormis les dépenses publiques totales, la couverture des indicateurs est assez faible (**Figure 1**). La déclaration des dépenses publiques par niveau est bien inférieure à celle des dépenses publiques totales. Bien que les raisons de cette situation n'aient pas été étudiées, cela est probablement dû à la nécessité d'un traitement plus approfondi par les répondants des pays. La faible couverture constitue un problème majeur pour les dépenses privées. Dans le cas de l'indicateur ODD 4.5.4, les données sur les dépenses des ménages ne sont disponibles que pour 13 % de la population (soit 26 % du nombre total de pays).

Figure 1. Pourcentage de la population dans les pays couverts par au moins un point de données, 2018-2022



Sources de données contradictoires sur les dépenses publiques

Bien que les données GFS du FMI soient la source privilégiée pour cet indicateur, la couverture est limitée et d'autres sources de données sont également utilisées, notamment celles de l'ISU.

De nombreux pays disposent de plusieurs estimations officielles des dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales. Le GFS de FMI, l'ISU, BOOST de la Banque mondiale, les chiffres des budgets nationaux et l'OCDE publient tous des chiffres officiels sur cet indicateur. Cependant, ces différentes sources de données fournissent souvent des estimations différentes (**Figure 2**).

L'ISU a publié une étude en octobre 2020¹ comparant diverses sources de données sur les dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales, y compris les données déclarées à l'ISU par pays, le GFS du FMI, les données BOOST de la Banque mondiale, les données présentées dans le rapport public de la Banque mondiale, les données présentées dans les Examens des dépenses publiques de la Banque Mondiale et les données présentées dans les rapports de situation par pays en Afrique. L'étude a révélé des variations considérables entre les sources pour cet indicateur. Les travaux de suivi² ont révélé que cela est principalement dû aux différences au niveau du numérateur, c'est-à-dire des dépenses publiques consacrées à l'éducation (**Figure 3**).

¹ISU (2020). *Produire des données sur les dépenses d'éducation comparables à l'échelle internationale*. TCG7/WG/F/REF/1.

²Groupe de travail du TCG sur les données sur les dépenses d'éducation WG/F/2021-07/1.

Figure 2. Dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales par année et source : Afrique du Sud

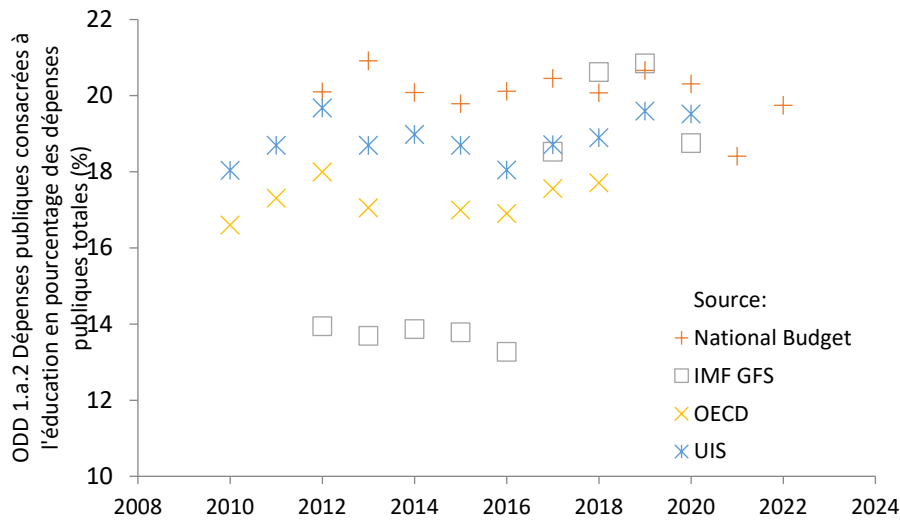
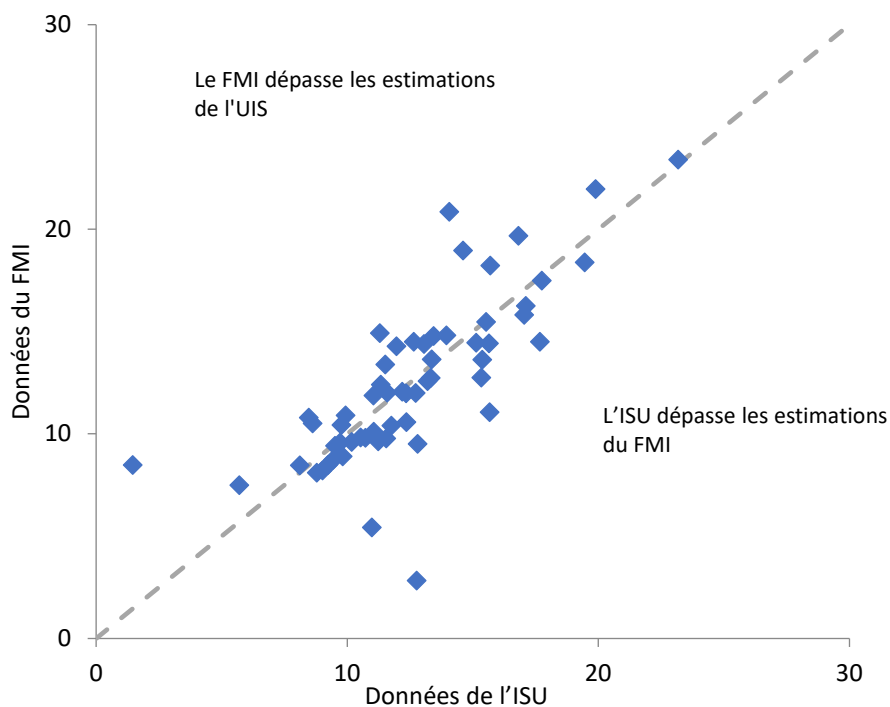


Figure 3. Données du FMI et de l'ISU sur les dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales par pays en utilisant le même dénominateur



Il existe des différences méthodologiques mineures entre les définitions de l'ISU et du FMI des dépenses publiques d'éducation qui ne peuvent pas expliquer les grandes différences dans les estimations des dépenses publiques totales d'éducation :

- Les définitions de l'éducation utilisées par l'ISU et le FMI pour classer les dépenses sont généralement similaires, même si elles ne sont pas très clairement définies. Les deux manuels proposent des exemples spécifiques de ce qu'il faut inclure dans certains cas, mais leurs exemples sont différents. L'ISU rend compte des dépenses d'éducation consacrées aux programmes d'éducation formelle et définit les dépenses publiques d'éducation comme les dépenses consolidées en biens et services éducatifs effectuées par les gouvernements locaux, régionaux et centraux. Bien que le manuel de l'ISU ne fournisse pas de définition des « biens et services éducatifs », il indique explicitement qu'ils incluent les dépenses de tous les « ministères et agences gouvernementales » fournissant des services éducatifs. Le FMI adopte le système de Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP ou COFOG) de la Division de statistique des Nations Unies, dans lequel l'éducation est l'une des catégories.
- Les deux définitions incluent les dépenses des ministères autres que l'éducation et à différents niveaux de gouvernement. Par exemple, le FMI note explicitement les dépenses effectuées par les écoles et collèges militaires dont les programmes ressemblent à ceux des institutions civiles, les écoles de police offrant une formation générale en plus de la formation policière et l'enseignement par radio ou télévision.
- Il existe une certaine différence dans la définition des dépenses en général (par opposition aux dépenses dans dépenses d'éducation) entre l'ISU et le FMI. Cependant, les deux définitions se chevauchent généralement à l'exception de la « consommation d'actifs fixes » que le FMI inclut explicitement et de « l'investissement net en actifs financiers » que le FMI exclut explicitement. Aucun de ces éléments n'est mentionné explicitement dans le manuel de l'ISU. Toutefois, cela entraînera probablement de légères différences dans les chiffres des dépenses entre l'ISU et le FMI.

Hormis les différences dans ce que les manuels définissent explicitement comme faisant partie des dépenses d'éducation, il semble y avoir peu de raisons de croire que la définition de l'éducation soit à l'origine des différences dans les chiffres des dépenses totales.

Mesure des dépenses privées

L'Enquête de l'ISU sur l'éducation formelle, dans le cadre de la collecte de données conjointe UNESCO-OCDE-UE, interroge les pays sur les dépenses publiques et les transferts, y compris ceux provenant de sources internationales ainsi que les dépenses privées. Étant donné que ces données ont une couverture limitée, en particulier pour les dépenses des ménages dans les pays à revenu faible et intermédiaire (UNESCO 2022 : 398), le rapport GEM 2022 a créé un ensemble de données sur les dépenses d'éducation des ménages en augmentant les données collectées par l'ISU et *Regards sur l'éducation* de l'OCDE en examinant les rapports d'enquêtes nationales sur la consommation et en combinant ces données avec des données sur la consommation en pourcentage du PIB pour estimer les dépenses des ménages en matière d'éducation en pourcentage du PIB. Cela a abouti à des estimations des dépenses des ménages consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB pour près de 150 pays.

La principale limite des sources de données des enquêtes auprès des ménages est le manque de comparabilité des dépenses déclarées des ménages entre les pays. Cela inclut les différences selon que les dépenses sont collectées pour un enfant spécifique ou pour le ménage dans son ensemble, la période de rappel et les éléments inclus dans la rubrique éducation sur lesquels les ménages sont invités à faire rapport. Ces limites sont décrites plus en détail dans le Rapport GEM 2021/2 (UNESCO 2022 : 398) et dans l'Education Finance Watch 2022 (UNESCO et Banque mondiale 2022 : 20). La collecte de données au moyen d'enquêtes auprès des ménages pour produire des indicateurs d'éducation est abordée plus en détail dans le document de synthèse sur les enquêtes auprès des ménages.

FUTUR AGENDA

Les solutions aux défis ci-dessus doivent être identifiées dans les directions suivantes.

Harmonisation des indicateurs FFA et 1.a.2

Comme indiqué ci-dessus, il existe un certain nombre de sources de données différentes pour les indicateurs FFA et 1.a.2 communiqués par les gouvernements, soit à l'ISU, soit à d'autres entités. La pratique actuelle consiste à utiliser les données GFS du FMI lorsqu'elles sont disponibles. Toutefois, celles-ci peuvent entrer en conflit avec les données officielles communiquées par les ministères de l'Éducation. Elles peuvent également être différentes des données rapportées par d'autres sources, comme n'importe quelle source unique. Comme vu ci-dessus, avant 2017, les données du FMI sur l'Afrique du Sud étaient bien inférieures à celles de trois autres sources (**Figure 2**). Enfin, il existe de nombreux cas où les données GFS du FMI ne sont pas disponibles.

L'objectif est d'identifier la méthode privilégiée pour harmoniser les estimations FFA et 1.a.2, compte tenu de la multiplicité des sources officielles. Les approches discutées comprennent :

1. Classement : Il s'agit de l'approche actuelle qui considère le GFS du FMI comme la source privilégiée.
2. Valeur médiane : avec cette approche, la valeur médiane pour chaque année est prise, ce qui donne pour chaque année une valeur moins influencée que la valeur moyenne de chaque année par d'éventuelles valeurs aberrantes.
3. Tendance linéaire : une tendance linéaire est estimée à l'aide d'un modèle de régression linéaire (**Figure 4**).
4. Classement empirique : avec cette approche, la source de données la mieux classée est celle qui se rapproche le plus de la tendance linéaire (**Figure 5**).

Figure 4. Harmonisation des valeurs de l'indicateur ODD 1.a.2 à l'aide de l'approche de projection linéaire, Afrique du Sud

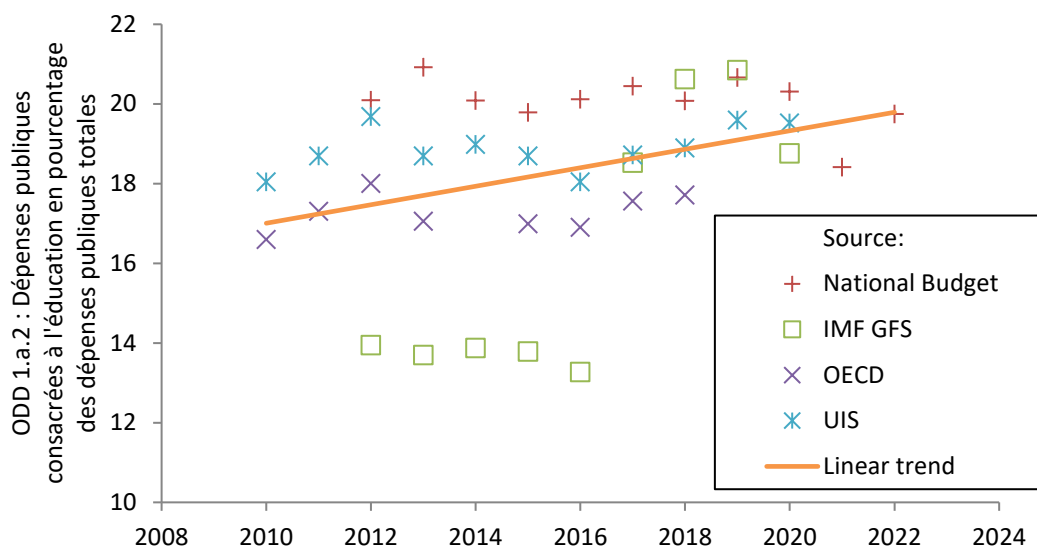
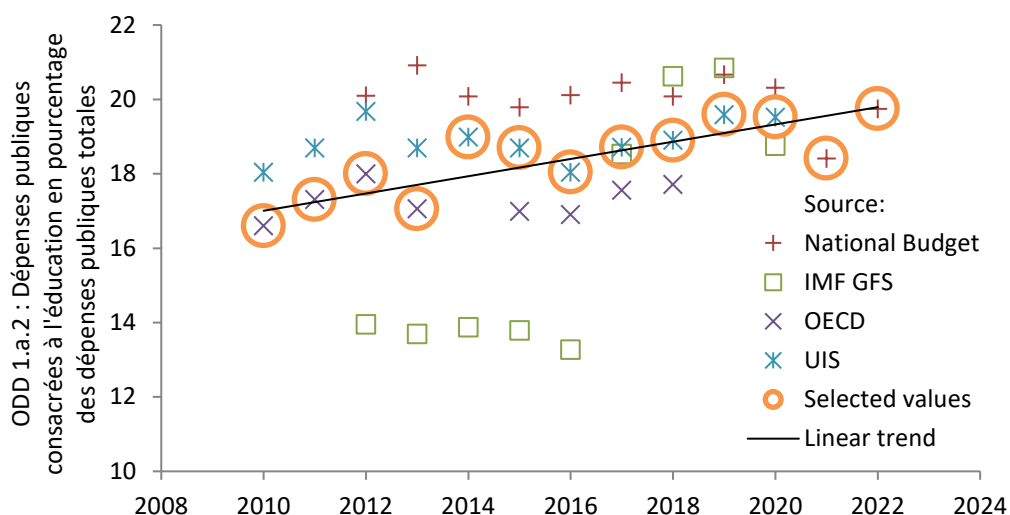


Figure 5. Harmonisation des valeurs de l'indicateur ODD 1.a.2 à l'aide d'une approche de classement empirique, Afrique du Sud



Remarque : Les sources les mieux classées sont proches de la tendance linéaire.

Simplifier les instruments de collecte de données

Le questionnaire B de l'ISU sur les dépenses d'éducation nécessite de déclarer quelque 440 points de données. Cela prend énormément de temps pour les répondants des pays. Le questionnaire est non seulement utilisé pour produire des indicateurs des ODD, mais également d'autres indicateurs pertinents pour les politiques. Le nombre de points de données requis pour collecter des données uniquement pour FFA, 1.a.2, 4.5.4 et 4.5.6 serait inférieur à 100.

Le questionnaire demande les montants des dépenses par type de dépenses et par niveau d'éducation. Il existe 30 types de dépenses différents, qui comprennent à la fois les dépenses publiques et privées consacrées à l'éducation. Dans les dépenses publiques, les catégories comprennent les dépenses consacrées aux établissements d'enseignement publics et privés, les transferts intergouvernementaux, les dépenses des gouvernements régionaux et locaux, les subventions aux ménages, la rémunération du personnel et les dépenses récurrentes et en capital, entre autres. Il existe neuf niveaux d'éducation depuis le développement de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur, y compris une catégorie de dépenses qui ne peut être distinguée par niveau.

Fournir les montants relatifs à l'éducation demandés dans le questionnaire nécessite généralement que le répondant fasse des recherches et effectue un certain nombre de calculs. Les dépenses d'éducation sont souvent effectuées non seulement à plusieurs niveaux de gouvernement (par exemple national, provincial et local), mais également par plusieurs ministères : certains ont leurs propres écoles professionnelles, tandis que les ministères sociaux fournissent des subventions directes pour l'éducation aux ménages pauvres, entre autres. Il y a la question de savoir ce qui constitue les dépenses éducatives (par exemple les dépenses en biens et services par rapport aux instruments financiers), comment distinguer les différents types de dépenses (de fonctionnement ou de capital) et comment répartir les montants par niveau lorsque les sources de données sur les dépenses sont agrégées. Ces définitions et méthodologies

sont présentées dans la section 5 du manuel d'instructions de l'enquête sur l'éducation formelle.³

L'objectif est de revoir et d'identifier les ajustements dans le processus de collecte de données pour accroître la couverture. Comme indiqué précédemment, les éléments potentiels d'une approche révisée sont les suivants :

- Simplifier ou prioriser les indicateurs FFA et ODD dans le questionnaire de l'ISU sur les dépenses : seuls les champs de données nécessaires au suivi des ODD devraient être conservés ou, au moins, pourraient constituer la première partie du questionnaire, afin de concentrer les efforts des répondants sur la réponse aux champs spécifiques qui sont nécessaires.
- Fournir des directives claires aux répondants à l'enquête de l'ISU sur la manière dont ils peuvent obtenir les données nécessaires pour remplir les champs : par exemple, les répondants pourraient être guidés sur la manière de demander aux ministères des Finances de générer des rapports ou sur la façon de lire les rapports nationaux d'enquête auprès des ménages.
- Collecter des métadonnées sur la source des informations sur les dépenses pour les indicateurs des ODD, éventuellement en utilisant une liste de contrôle indiquant les dépenses incluses, par exemple auprès de tous les ministères, unités gouvernementales et juridictions infranationales.

Dépenses privées

La mesure des dépenses privées d'éducation repose généralement sur les données d'enquêtes auprès des ménages, y compris les données communiquées par les gouvernements à l'ISU et les données collectées par l'ISU ou d'autres directement à partir des rapports nationaux.

³ Voir <http://uis.unesco.org/fr/methodology>.

L'estimation des dépenses d'éducation des ménages à partir d'enquêtes auprès des ménages présente un certain nombre de difficultés, notamment en ce qui concerne des questions telles que la structure des questionnaires et le temps de rappel

L'objectif est d'identifier des outils pour améliorer la collecte et la déclaration des dépenses d'éducation des ménages. Compte tenu des différences dans la manière dont les données sur les dépenses d'éducation sont collectées auprès des ménages à l'aide d'enquêtes sur la consommation ou d'autres enquêtes, des orientations pourraient être fournies pour :

- les bureaux nationaux de statistique sur la façon de concevoir des questionnaires d'enquête auprès des ménages, y compris sur la période de rappel idéale, si les dépenses doivent être posées sur chaque enfant plutôt que sur le ménage, le niveau d'éducation pour la collecte de données, comment les données doivent être enregistrées dans les rapports nationaux d'enquêtes auprès des ménages entre autres.
- les ministères de l'Éducation sur la façon de prendre la consommation des ménages mesurée dans les enquêtes sur la consommation et de la convertir en une estimation en pourcentage du PIB ; par exemple, de nombreuses enquêtes utilisent la Classification de la consommation individuelle selon la fonction (COICOP) des éléments de consommation, mais l'enseignement préscolaire et primaire sont parfois fusionnés .